

SYNDICAT SCOLAIRE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 03 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 03 Octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sandrine LEGRAS-DELANNOY.

PRESENTS : Messieurs LAQUERRIERE François, JOLY Benoît, Mesdames OPERON Martine, CAZIER Anick.

Absents excusés : M. QUAEGBEUR Pierre, M. PARIZE Jérôme, Mme COPPE Emmanuelle.

Mme OPERON Martine a été élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu n'a plus à être signé par les membres du conseil. Seule la Présidente et le (ou la) Secrétaire signe.

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée s'est bien passée. Une rentrée échelonnée pour les maternelles.

- Maternelle : 24 élèves
- CP – CE1 : 19 élèves
- CE2 – CM1 : 18 élèves
- CM1 – CM2 : 18 élèves

Madame NAVEAU a un tableau interactif acheté par la commune de St André-Farivillers.

En Septembre, le SIRS va verser la Coopérative Scolaire aux écoles et régler les factures du théâtre (6 € par enfants).

Un projet d'achat de sèche-mains. Des demandes de devis seront faites et une demande de subvention à la DETR.

L'agent technique a été en arrêt maladie, elle a été remplacée par une employée de Fil Multiservice.

PERISCOLAIRE - CANTINE

Bilan du 1^{er} mois. Effectifs : 4 personnes (2 par le SIRS et 2 par le Centre Social).

Madame ISAMBOURG Mégane a accepté le poste de directrice et a été formée par le centre social de Breteuil.

Le centre social a dû acheter un ordinateur, une imprimante et un scanner pour la directrice. Ils seront facturés au SIRS.

Le nombre d'enfants le matin est entre 5 et 15. Le midi : 40 enfants.

Changement de prestataire pour la cantine : API à Albert.

Un courrier sera fait à Noémie, l'ancienne directrice pour qu'elle rende les documents qu'elle a substitués.

DELIBERATIONS ADMINISTRATIVES

Il faut refaire les dossiers de Madame VROLYK Delphine pour son augmentation d'heures et Madame BARBIEUX Tiffany pour sa titularisation. Etant donné que le centre de gestion les avait égarés.

SYNDICAT SCOLAIRE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 03 OCTOBRE 2024

Questions Diverses

Le chauffeur de car Fabrice DELICQUE a pris sa retraite, il a été remplacé par Monsieur DEGOUY Jérôme habitant la commune.

Une voiture blanche est gênante devant l'arrêt de bus, Caply bas. Le chauffeur est obligé de s'arrêter sur la route.

Pour l'arbre de Noël, il faut commander les chocolats.

Monsieur JOLY Benoît indique qu'il y a des erreurs sur le compte rendu.

Monsieur LAQUERRIERE François demande si l'entretien avec les agents se fait toujours. Oui en début d'année.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45 par la Présidente.

La secrétaire,

La Présidente,